

Le Musée scolaire

Autor(en): **Crausaz, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft [15]

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des Finances — dotèrent les établissements de Scolopes. Le programme révisé et étendu embrassa l'enseignement primaire complet et l'enseignement secondaire inférieur, soit les premières classes de nos gymnases modernes. En 1868, les Scolopes avaient à Rome deux établissements principaux : l'un à *San Pantaléon* avec 200-250 élèves, l'autre à *Saint-Laurent in Borgo* avec 150-200 élèves.

Quant au courageux fondateur, chacun sait que Joseph Calasance, orné des dons des miracles, de prophétie, de l'intuition des consciences, mourut le 22 août 1648. Il avait refusé les plus grandes dignités ecclésiastiques afin de se donner jusqu'au dernier instant à ses chers malheureux.

Benoît XIV le béatifia et Clément XIII lui décerna les honneurs des saints.

Il nous reste à parler des Pères de la Doctrine chrétienne, des Frères des Ecoles chrétiennes, des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde. Nous ferons ensuite brièvement l'histoire des *Ecoles paroissiales*.

Ce sera la matière de nos prochaines notes.

(A suivre.)

D^r F. SINGY.



LE MUSÉE SCOLAIRE

La question du Musée scolaire a été mise à l'étude et discutée dans plusieurs de nos conférences régionales. MM. les instituteurs Sautaux à Posieux et Tinguely à Ependes ont présenté, sur cette importante matière, de fort bons rapports que j'ai consultés pour élaborer le petit travail que je me permets de présenter aujourd'hui.

Chaque classe doit être pourvue d'un Musée scolaire. Il y a deux ans déjà que la Société fribourgeoise d'éducation tirait la conclusion précédente du rapport qui lui était présenté et je n'hésite pas à demander aujourd'hui : Quelles sont les écoles qui possèdent les collections désirées ¹? Il est vrai qu'il est bien plus facile de *désirer* un Musée scolaire que de trouver le moyen de s'en procurer les différents éléments. Ici, comme dans beaucoup d'autres cas, il faut se mettre résolument à l'œuvre.

¹ Voici les écoles qui, dans la Sarine, possèdent actuellement un Musée scolaire : Ependes, g. ; Essert ; Farvagny, f. ; Marly, g. et f. ; Noréaz, g. et f. ; Posat ; Posieux ; Praroman, g. ; Prez.

Dans d'autres classes — que nous nommerons plus tard — les Musées scolaires sont en voie de formation.

(Note de l'inspecteur.)

Nous aurions besoin d'un *guide*, et c'est précisément ce qui nous manque.

Loin de moi la prétention de venir, par les quelques lignes qui vont suivre, combler cette lacune.

Non, je me permets simplement de vous donner connaissance des différents procédés et modes de classement que j'ai suivis pour établir une petite collection scolaire. J'espère que plusieurs de mes aimables collègues suivront mon exemple. Ils nous fourniront des renseignements bien plus précieux et utiles que ceux que je vais donner.

De l'établissement du Musée

L'arrangement des collections est une question plus ou moins subordonnée au goût de chacun et surtout à l'emplacement dont on peut disposer.

Il y a deux conditions essentielles à remplir : c'est qu'on puisse distribuer les échantillons dans un ordre méthodique et qu'ils soient à l'abri de la poussière. Les vitrines, les armoires ont pour grand avantage de permettre, d'examiner d'un seul coup d'œil un ensemble plus ou moins étendu ; mais elles ont pour inconvénient d'occuper trop de place. Les meubles à tiroir sont, au contraire, les plus économiques d'espace et ce n'est pas un médiocre avantage, surtout lorsque la place disponible est restreinte.

Mais, par contre, l'examen des séries ne peut s'y faire que successivement et beaucoup d'échantillons volumineux ne peuvent être rangés à leur place. On peut, du reste, adopter une combinaison mixte : des meubles à partie supérieure vitrée et à partie inférieure occupée par les tiroirs pour les séries classées. Cette dernière combinaison est certainement préférable ; car elle permet de disposer, dans les vitrines, les échantillons trop grands pour être placés dans les tiroirs.

Les dimensions des meubles varieront suivant les salles de classe. Cependant, elles seront aussi grandes que possible.

Modes de classement pour les différentes collections

Dans les vitrines ou les tiroirs, les échantillons de minéraux, roches, fossiles, coquilles, etc... sont séparés par espèce dans des cuvettes en carton. Chaque boîte est pourvue d'une étiquette verticale qui peut être lue facilement.

Le maître doit fabriquer lui-même les cuvettes et les étiquettes. Les boîtes auront les dimensions suivantes :

Longueur 8 cm. — Largeur 5 1/2 cm. — Hauteur 2 cm.

Il est évident qu'on peut en fabriquer de plus petites. Toutefois, il est préférable d'adopter un modèle unique et assez grand pour contenir des échantillons qui puissent laisser dans l'esprit de nos élèves une impression vraie, exacte et durable.

Pour le rangement des cuvettes, l'instituteur placera de

petits gradins à l'intérieur de son armoire. Grâce à cette disposition, il trouvera immédiatement l'échantillon dont il aura besoin.

La collection dont nous venons de parler se range encore d'une autre manière : On peut placer les minéraux, roches, etc... sur un petit socle en bois portant l'étiquette sur l'une de ses faces. On fixe ensuite l'échantillon au moyen de colle ou plutôt de fil de fer. On pourrait aussi fixer les minéraux sur des cartons. Cependant cette dernière méthode n'est pas recommandable parce que les échantillons se brisent plus facilement lorsqu'ils viennent à être heurtés accidentellement; puis ils ne sont pas aussi faciles à examiner, et, lorsqu'on reçoit de nouveaux exemplaires d'une espèce, on est forcé de tout décoller pour adopter un nouvel arrangement. Quel que soit le mode suivi par le collectionneur, il faut avoir soin de mentionner sur l'étiquette autant que possible : le terrain, le nom, l'espèce et la localité où l'échantillon a été trouvé.

Liquides

Pour le classement et la conservation des corps liquides, le maître devra employer des flacons en verre. La Maison Deyrolle à Paris fournit pour ce genre de collection des bocaux qui sont très recommandables. Ces derniers récipients sont plats et renflés intérieurement, ce qui leur donne une grande surface tout en étant d'une faible capacité. Pour les fermer, on emploie simplement de la vessie qui est mouillée légèrement et maintenue à l'aide d'un fil quelconque sur l'ouverture.

M. Deyrolle fabrique ces bocaux en 4 grandeurs différentes. Les prix en sont les suivants :

N° 1 (56/27millim.)	le cent fr.	10,	la douz.	fr.	1,30,	la p.	fr.	0,15
2 69/38 »	»	11	»	»	1,40	»	»	0,15
3 87/45 »	»	12	»	»	1,55	»	»	0,20
4 102/57 »	»	15	»	»	1,95	»	»	0,25

Je recommande spécialement l'achat de quelques douzaines de ces bocaux. La dépense ne serait pas bien considérable.

Graines

Les graines des différentes plantes (céréales, pois, fèves, trèfle, café, etc...) seront placées dans de petites boîtes vitrées fabriquées, ici encore, par le maître lui-même. Ces boîtes auront les dimensions suivantes :

Longueur 7 $\frac{1}{2}$ cm. — Largeur 6 cm. — Hauteur 3 $\frac{1}{2}$ cm.

Elles seront munies d'un couvercle qui s'enlève facilement. Une des grandes faces de la boîte sera en verre. Ces pièces très faciles à confectionner conviennent parfaitement pour le rangement de plusieurs collections. Tout en étant utiles, elles sont très jolies : surtout si l'on a su adopter un modèle unique.

Divers

Pour le classement de plusieurs échantillons (cuirs, chanvre, lin, etc...) on emploie des cartons. Avant de commencer une collection dans ce genre, les maîtres feront bien d'aller visiter le Musée pédagogique de Fribourg. Là, ils trouveront les magnifiques tableaux muraux avec échantillons en nature, préparés par la Maison Deyrolle à Paris.

(*A suivre.*)

J. CRAUSAZ, *inst.*



CORRESPONDANCE

Conférence pédagogique de la Veveyse

Le 7 juin la pittoresque cité de Châtel-Saint-Denis recevait dans ses murs le corps enseignant de la Veveyse, réuni *au grand complet*, sous la présidence de M. l'inspecteur Currat.

M. Comte, rév. curé de Châtel, M. Chiller, directeur de l'Ecole secondaire, M. l'abbé Colliard et M. Cardinaux, professeur, honorent l'assemblée de leur précieuse et sympathique présence. M. le Président les en remercie et regrette, ainsi que tous les membres de la réunion, l'absence de M. le préfet Oberson, empêché par une grave indisposition.

Après la lecture du protocole, on passe aux différents tractanda.

Etat des écoles. — L'organisation des classes et la composition des cours laissent beaucoup à désirer. Il y a certaines anomalies qu'il faut absolument faire disparaître. Un passage de 2 ans au cours inférieur et de 3 ans au plus au cours moyen doit être en général suffisant.

M. l'inspecteur a trouvé dans ses visites 256 élèves en retard sur un total de 1325. C'est beaucoup trop. En tenant compte des différents facteurs en présence, on obtient une moyenne du 19 % ce qui prouve un recul bien prononcé.

A quelle cause attribuer cet état de choses? Sans doute l'alcool joue trop souvent ici son rôle de malheureuse hérédité, mais la déféctuosité des procédés ou du travail de l'instituteur n'y serait-elle pas pour une bonne part? Il y a lieu de porter remède, sans retard à cette plaie de nos classes en stimulant ces écoliers stationnaires, peu doués quelquefois, paresseux ou délaissés le plus souvent.

On est encore inclin à négliger l'école pendant le semestre d'été. Que de soins et de sacrifices cependant ne demande-t-elle pas de la part du maître! Les jeunes élèves doivent lire pour le 15 novembre au plus tard. La chose est possible puisqu'elle s'obtient dans la généralité des écoles.

M. l'inspecteur déclare tenir compte de l'âge de l'enfant dans l'octroi des notes. Rien de plus juste et de plus naturel, en effet, qu'un jeune élève, appartenant à un cours supérieur, obtienne, avec les mêmes réponses, une meilleure note qu'un condisciple plus âgé, mais faisant partie d'une section inférieure. D'autre part, il est évident qu'un écolier âgé de onze ans, par exemple, *doit* ou *devrait*